sur la voie, s'étaient relevés sans contusions trop graves, de même les secours que l'on put prodiguer en temps utile à Henri et à la jeune fille réussirent promptement à les ranimer.

L'express avait repris sa route vers Paris, emportant Fournier, assez solidement garroté et surveillé d'assez près pour qu'on n'eût plus rien à craindre de sa folie. .

Leblanc, M. et madame Marnette, Léon, étaient restés à Compiègne, attendant que le médecin se prononçât sur l'état des deux victimes.

C'était Renée qui était la plus malade. Non pas que ses blessures fussent d'une gravité inquiétante , mais le système nerveux avait été si fortement ébranlé que le docteur redoutait une fièvre célébrale.

Il ne voulut pas permettre qu'on la transportât à Paris. Après l'avoir accompagnée dans l'hôtel le plus proche, il pansa ses déchirures, prescrivit une potion calmante, qu'on devait lui faire prendre toutes les deux heures, et annonça qu'il reviendrait le lendemain matin.

Quant à Henri, après qu'on eut posé sur sa blessure un nouvel appareil, on lui recommanda le repos le plus absolu.

Henriette, son mari et Léon purent revenir à Paris dans la soirée.

Leblanc se constitua le garde-malade des deux jeunes gens.

—Décidément, dit-il à Henri, nous vous devrons tout, mon cher monsieur : la fortune... la vie, l'honneur... c'est de quoi nous rendre à jamais insolvables.

—Qui sait ?... fit le jeune architecte en souriant.

Il fut sur le point de s'expliquer, il ne le fit pas. Il voulait obtenir avant tout, l'assentiment de sa mère et lui laisser la surprise des premiers aveux.

La nuit fut bonne. Grâce à la potion du docteur, Renée dormit d'un sommeil calme et régulier. Le lendemain matin, la fièvre avait disparu. Que pouvait craindre désormais la pauvre enfant entre son tuteur et celui qu'elle aimait ? N'était-ce pas la sécurité dans le présent, le bonheur dans un avenir prochain ?

Pour achever de la rétablir, le médecin conseilla de passer encore une journée à Compiègne, ce qui fut fait ; Renée, M. Leblanc et Henri passèrent la journée à visiter les environs en voiture.

Cette longue journée de paix et d'intimité fut pour les deux amants une source de jouissances dont ils gardèrent éternellement le souvenir.

Le docteur l'avait bien dit : le lendemain la jeune fille avait repris ses couleurs et sa gaieté. Dans la journée ils retournèrent à Paris.

En y arrivant ils se séparèrent.

Renée et son tuteur trouvèrent chez eux une lettre que le parquet de Paris venait de leur adresser, et dans laquelle on priait M. Leblanc de passer chez le juge d'instruction, pour y recevoir une communication importante.

Il sauta en voiture et se rendit sur le champ à cette pressante invitation.

On lui apprit alors que Victor Fournier avait été repris, la veille, d'un nouvel accès de folie furieuse et qu'il était mort dans la soirée.

Leblanc était consterné.

—Mais alors qu'allons-nous faire ? demanda-t-il.

—Introduisez votre instance en nullité de mariage, lui répondit le magistrat. Grâce à l'habileté avec laquelle mon confrère de Bruxelles a dirigé sa première instruction, et aux aveux qu'il a recueillis de la bouche du prisonnier, l'identité de Fournier est suffisamment établie pour qu'il n'y ait pas lieu à plus amples informations. C'est même fort heureux pour vous, sans cela nous aurions été obligés de nous renseigner auprès du gouvernement péruvien et la lenteur des correspondances aurait retardé de six mois, d'un an, peut-être, le résultat auquel vous aspirez.

Leblanc se retira et fit part à sa pupille de la nouvelle qu'il venait d'apprendre.

Marie et Henriette en avaient déjà été instruites dans la matinée. Henriette arriva presque en même temps que Leblanc. Elle venait voir si Renée était de retour, s'informer de sa santé, et lui communiquer également l'importante nouvelle.

Cette mort fut saluée par chacun de ceux qu'elle intéressait d'un véritable cri de délivrance !

Elle épargnait à madame Fournier et à ses enfants la honte d'un jugement et d'une